

Madame, Monsieur,

A la rentrée 2018-2019, votre enfant est admis au Lycée de la Mer

En classe de :

Afin de pouvoir valider son inscription, vous êtes invités à apporter le dossier dûment complété et signé, accompagné des documents listés ci-dessous, le :

Vous pouvez le cas échéant nous les faire parvenir par courrier pour cette date à l'adresse suivante :

Lycée de la Mer port de la barbotière BP81 33470 GUJAN-MESTRAS

Sans réponse de votre part à la date fixée ou si le dossier n'est pas complet, l'inscription de votre enfant ne sera pas validée et nous serons dans l'obligation de contacter un autre élève sur liste d'attente.

TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION AU LYCEE DE LA MER SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DU LYCEE : <http://www.lyceedelamergujan.fr>

Le Proviseur – Mme Deguillaume

ADMINISTRATION – SECRETARIAT DES ELEVES -

Gujan : Mme LECLAIRE- 05 56 22 39 50 Poste 413 Biganos : Mme DUBOURG 05 56 82 60 16

- La fiche de renseignements de couleur à modifier ou à compléter si besoin.
- L'EXEAT (certificat de radiation) délivré par l'établissement scolaire fréquenté en juin 2018
(Uniquement pour les nouveaux élèves)
- La photocopie du livret de famille dans son intégralité. (Uniquement pour les nouveaux élèves ou suite à un changement de situation)
- La photocopie de l'extrait de jugement de divorce. (Uniquement pour les nouveaux élèves ou suite à un changement de situation)
- L'attestation de l'ASSR n°2 (uniquement pour les 2ndes Générales et Technologiques et 2ndes Professionnelles).
- L'Assurance scolaire pour 2018-2019.
- La copie du diplôme CAP BEP ou tout autre diplôme de la filière ou du relevé de notes (pour les MCAIB - Mention Complémentaire Aménagement Intérieur de Bateau - et les CAP Charpentier de Marine).
- La photocopie de la carte vitale pour les filières professionnelles nécessaire en cas d'accident.
- Pour les PAP mis en place, l'affectation à un dispositif ULIS, une notification MDPH en cours ⇒ transmettre les documents justificatifs.

INFIRMERIE

Gujan : 05 56 22 39 50 Poste 405

Contactez l'infirmière pour toute situation médicale qu'il vous semblera utile de lui communiquer par courrier confidentiel. (PAI...).

SERVICE INTENDANCE

Gujan : 05 56 22 39 50 Poste 410

- L'autorisation d'utilisation de la biométrie pour accéder au self et la fiche de renseignements « intendance » complétée et signée.
- Relevé d'Identité Bancaire à joindre **obligatoirement** (pour remboursement stages, bourses, voyages...)
- Pour les élèves boursiers de l'année scolaire précédente, joindre la notification de bourse.
- Mandat de prélèvement

SERVICE VIE SCOLAIRE –Gujan : 05 56 22 42 80 - Biganos : 05 56 82 79 89

- La fiche d'urgence complétée avec une photo d'identité récente et agrafée.
- Le formulaire de demande d'inscription à l'internat dûment complété avec une enveloppe à l'adresse du responsable légal 1 ou avec votre mail. Une réponse définitive sur l'acceptation à l'internat vous sera donnée à partir du 10 juillet (pas d'internat pour les élèves de 3^{ème} Prépa Pro)

SERVICE DU CHEF DES TRAVAUX- M. KAISER – Mme Claude : Gujan : 05 56 22 39 50 Poste 461

Pour toute nouvelle inscription en lycée professionnel.

- Il vous appartient **personnellement** de commander votre outillage professionnel pour votre section. Vous trouverez toutes les indications sur le site du lycée à la rubrique INSCRIPTION
- Chèque **IMPÉRATIF** pour les Equipements de Protection Professionnels. Voir également sur le site du lycée pour le montant du chèque en fonction de votre classe

LES ASSOCIATIONS (adhésion recommandée pour les internes le mercredi après midi)

- Un chèque de **11 €** (ou 18 € si Club Power Kite) à l'ordre de **La Maison des Lycéens**, joint au bulletin d'adhésion (Nom, Prénom et Classe de l'élève inscrits au dos du chèque)
- Un chèque de **25 €** à l'ordre de **l'Association Sportive**. (Nom, Prénom et Classe inscrits au dos du chèque)